

Québec, le 14 avril 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 mars 2022, le député de Laurier-Dorion, M. Andres Fontecilla, inscrivait au feuilletton une question relative à la vente de l'immeuble de 60 logements de Villa Belle Rivière à Richelieu. Le député demande ce que compte faire le gouvernement pour sauvegarder l'OBNL et si le gouvernement du Québec envisage de changer l'encadrement légal des OBNL d'habitation pour éviter qu'elles puissent être vendues à des promoteurs privés.

Notre gouvernement prend très à cœur cet enjeu et nous continuons nos efforts afin de permettre à tous les Québécois de se loger adéquatement. Nous continuons nos efforts afin de proposer prochainement des modifications concernant les OBNL d'habitation. Ces propositions seront présentées en temps et lieu, le tout en respect du privilège parlementaire.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST

